



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/44/L.34/Corr.1
17 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 28 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Botswana, Burundi, Congo, Cuba, Ethiopie, Ghana, Guinée, Haïti, Indonésie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Tunisie, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

Collaboration militaire avec l'Afrique du Sud

Rectificatif

La liste des auteurs du projet de résolution doit se lire comme indiqué ci-dessus.

